

# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## pour le territoire de la Communauté de Communes du Sud

ENTRE

La Communauté de Communes du Sud (CC Sud)

Représentée par Ali Moussa MOUSSA BEN, Président de la Communauté de Communes du Sud, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération n°02/2022 en date du 24 février 2022.  
Ci-après désigné par « la CC Sud »

ET

L'État,

Représenté par Thierry SUQUET, Le Préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement,  
Ci-après désigné par « l'État » ;



D'une part,

D'autre part,

EN PRESENCE DE :

Salim MDERE, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Départemental ;



IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

## Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle de la CC Sud autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

### 1.1. Evolution du CTE vers un CRTE

Les territoires signataires d'un Contrat de Transition Écologique qui souhaitent le faire évoluer vers un CRTE doivent acter cette décision en comité de pilotage du CTE, puis exprimer leur volonté par une demande écrite au Préfet de département, avant la date de la signature des parties prenantes au CRTE.

Le périmètre du CTE du 7 février 2020 du territoire de la CC Sud, qui ne correspond pas à la maille territoriale de référence de la circulaire, a été revu d'un commun accord entre les signataires du CTE avant la signature du CRTE afin d'évacuer tout litige et contentieux pouvant nuire à l'avancement du CRTE.

Pour rappel, quatre orientations stratégiques avaient été identifiées dans le cadre du CTE de la CC Sud :

- La gestion et la valorisation d'un espace terrestre et maritime exceptionnel en accompagnant le développement d'activités économiques du littoral (pêche, tourisme, agriculture, etc.)
- L'aménagement durable du territoire avec le développement d'un pôle environnement et économie circulaire dans la zone d'activités économique intercommunale du Sud de Mayotte à Malamani ;
- Agir sur la mixité énergétique en stimulant la pénétration d'ENR et le développement de projets démonstrateurs innovants ;
- Organiser les déplacements vers un mode de transport durable.

Le contenu du CTE et l'ensemble de ses annexes sont pris en compte dans l'évolution vers le CRTE. L'ensemble des engagements du contrat est repris dans le CRTE conformément aux droits et obligations de chaque établissement public ou opérateur engagés dans un CTE et financeurs d'une action CTE.

Le remplacement du CTE par le CRTE prend effet à la signature du CRTE par les parties prenantes au contrat.

## 1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire de la CC Sud et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Sur la base du projet de territoire défini en mars 2019, du schéma local d'aménagement et de développement touristiques de la Communauté de Communes du Sud de Mayotte (SLADT CC Sud) de décembre 2021 et des premiers travaux en cours réalisés dans le cadre de l'élaboration du PLUIH, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

## Article 2 – Ambition du territoire de la CC Sud

Créée le 1er janvier 2016 par arrêté préfectoral du 28 Décembre 2015, la Communauté de Communes du Sud (CC Sud) est un EPCI à fiscalité propre constitué de quatre communes, Bandrélé, Bouéni, Chirongui et Kani-Kéli. Situé au sud de Mayotte, ce territoire représente environ 31 000 habitants selon le dernier recensement de l'INSEE en 2017, soit 12% de la population totale de Mayotte (256 500 habitants en 2017). Bandrélé est la première commune de la CC Sud, où près d'un habitant sur trois de l'EPCI y réside.

Territoire rural, bénéficiant d'une urbanisation moins importante que les autres territoires de Mayotte, la CC Sud bénéficie de l'environnement le plus préservé de l'île, où les espaces agricoles et naturels dominent sous différentes formes. En effet, la CC Sud bénéficie d'un environnement naturel diversifié exceptionnel où on retrouve des milieux secs aux milieux humides, des forêts primaires aux forêts secondaires, de la végétation sub-montagnarde à la mangrove... De nombreuses plages y sont également présentes et participent à la renommée de Mayotte : Sakouli, Musicale Plage, N'Gouja, Pointe de Saziley, etc. Outre ces richesses naturelles, qui constituent un atout pour y développer le tourisme, le territoire dispose également de potentialités importantes en termes d'agriculture (élevage, pêche, aquaculture), d'artisanat et de patrimoine.

Aujourd'hui et à l'instar du reste du territoire de Mayotte, la CC Sud n'échappe pas au phénomène de croissance démographique importante, avec une croissance plus forte sur les communes les plus au nord (Bandrélé et Chirongui), en partie liée notamment à leur proximité aux bassins d'emploi. Outre cette dynamique, le territoire fait également face à un vieillissement de sa population ; le poids et les effectifs des personnes âgées augmentant. Cette double évolution a plusieurs conséquences pour le territoire et son environnement dont les principales sont le développement de l'urbanisation avec de l'habitat informel, la dégradation et la fragilisation à terme des écosystèmes naturels et de leurs services rendus à la population.

En ce qui concerne le volet économique, la CC Sud est marquée par une faible activité économique, d'une faible attractivité, avec un taux de chômage élevé. Compte-tenu du manque d'emplois et d'activités sur le territoire (la CC Sud ne compte pour le moment aucune Zone d'Activités Economiques), de nombreux habitants du territoire se dirigent vers Mamoudzou pour en trouver un, générant un flux de déplacement important et d'importantes difficultés de déplacement et la congestion du réseau routier. En outre, le territoire de la CC Sud est également confronté à la prépondérance de l'économie informelle.

Face à ces atouts et constats, la CC Sud souhaite développer son territoire en assurant une mise en valeur de l'ensemble de ces atouts, le développement et la structuration d'une offre économique, tout en veillant à ce qu'il soit respectueux des besoins de ses habitants, de l'environnement dans lequel il s'insère et de la culture et mœurs locales. C'est ainsi que la CC Sud a défini 5 axes de développement stratégique dans le cadre de son projet de territoire, validé en 2019 :

- identifier, préserver et valoriser les communs et ressources locales ;
- co-construire un territoire solidaire, fondé sur les valeurs d'humanité, de la culture mahoraise et tourné vers l'avenir ;
- structurer des filières économiques localement, dans une approche globale, transversale et respectueuse de l'environnement ;
- se positionner comme un territoire touristique authentique, à taille humaine, original ;
- affirmer l'ouverture, l'accessibilité et l'attractivité de la CC Sud.

Lauréate de l'appel à projet Atlas de la biodiversité intercommunale (ABI) et dans le cadre du premier objectif stratégique de son projet de territoire, la CC Sud souhaite protéger et améliorer son patrimoine naturel. Pour ce faire, la CC Sud a engagé un premier travail de diagnostic faune flore, avec la constitution d'un atlas de la biodiversité, dont l'enjeu à terme est d'identifier les actions spécifiques à mettre en œuvre en matière de préservation de la nature.

En ce qui concerne plus particulièrement l'axe de développement touristique, la CC Sud vient d'élaborer un schéma local d'aménagement et de développement touristique, où elle compte positionner son territoire comme la « Riviera de Mayotte ».

La CC Sud compte à la fois s'appuyer sur le caractère unique et préservé de son littoral, ses belles plages accessibles, son lagon et sur des infrastructures touristiques de qualité :

- pour en faire une destination écotouristique durable de référence,
- valoriser les patrimoines matériels et immatériels du territoire pour en faire une destination vivante et animée
- et s'engager dans une démarche collective avec les acteurs du territoire et partenaires pour constituer une économie touristique locale, créatrice d'emplois, respectueuse des autres besoins endogènes de la population et de l'environnement local.

### Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire présenté préalablement :

- **Orientation 1** : Identifier, préserver et valoriser les communs et ressources locales
- **Orientation 2** : Co-construire un territoire solidaire, fondé sur les valeurs d'humanité, de la culture mahoraise et tourné vers l'avenir
- **Orientation 3** : Structurer des filières économiques localement, dans une approche globale, transversale et respectueuse de l'environnement
- **Orientation 4** : Se positionner comme un territoire touristique authentique, à taille humaine, original
- **Orientation 5** : Affirmer l'ouverture, l'accessibilité et l'attractivité de la CC Sud





Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Les projets de niveaux de maturité différents sont listés également dans le tableau excel, en complément de ce document (onglet 2).

#### 4.4. Les actions de coopération interterritoriale

Outre les précédentes actions, la CC Sud souhaite travailler de concert avec ses partenaires à la réalisation des opérations et/ou projets suivants avec lesquels les actions précédentes sont éventuellement imbriquées :

- Projet d'importation de viandes bovines, dont la convention a été signée fin 2021 et qui intègre divers partenaires notamment le Département, la CIRAL, l'Institut Pasteur, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et d'autres partenaires techniques.

### Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Eu égard aux ambitions fortes que porte la collectivité en matière de développement durable et de transition écologique, l'ANCT a proposé à la CC Sud de bénéficier d'un appui renforcé par des prestataires externes dans l'élaboration de son CRTE. C'est ainsi que la Communauté de Communes du Sud a pu être accompagnée de la fin 2021 au premier semestre 2022 par le cabinet Egis dans la structuration et la formalisation du CRTE.

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE,, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisine propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

### Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

#### 6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.



Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

## 6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de la CC Sud assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat. En ce qui concerne le présent CRTE, les partenaires se sont engagés à étudier de façon prioritaire son cofinancement dès 2022.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE, est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

## 6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations



et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

#### 6.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation.

Dès la phase de préparation du CRTE puis lors de son exécution, les signataires s'engagent à associer à leurs travaux les représentants des institutions suivantes : les fédérations professionnelles, les associations de défense de l'environnement, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, l'AFD, la CDC Banque des Territoires, la CNFPT, la CDG976, la CCI, la CMA, la CAPAM, le Conseil départemental, l'EPFAM, etc.

#### 6.8. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

En vue de la signature du présent CRTE, la CC Sud a préparé une prémaquette financière qui précise les besoins de financement par orientation stratégique du CRTE et par action mature identifiée dans le plan d'action, en lien avec la PPI. Cette prémaquette (annexe 3) pourra être précisée ultérieurement, après concertation des différentes parties prenantes et



B

financeurs possibles (services de l'Etat, Département...). La prémaquette financière sera le support d'échanges et de consultation ultérieures entre la CC Sud et les différents financeurs envisagés.

La maquette financière sera actualisée chaque année sur la base des fiches-actions renseignées par les maitres d'ouvrage sollicitant un financement sur un projet mature. Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

## Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

### 7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de territoires de la CC Sud, les maires ou leurs représentants des communes appartenant à la CC Sud, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

La fréquence des réunions du comité de pilotage est fixée à une réunion tous les 6 mois pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (incluant adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

### 7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la CC Sud. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions. Il est coprésidé par les représentants de l'Etat et par le Président de la CC Sud. Il est composé (liste indicative à ce stade) :

- De représentants des Directions et des services de la CC Sud
- De représentants des services des communes membres de la CC Sud
- De représentants du Secrétariat Général des Affaires Régionales de la Préfecture de Mayotte
- De représentants de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) de Mayotte
- De représentants du Département
- De représentants de l'Agence de la transition écologique (ADEME) et d'autres organismes intervenant entre-autres sur la préservation des espaces, la biodiversité, l'économie verte...

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;

- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

### 7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

## Article 9 - Résultats attendus du CRTE

En sus du suivi de l'avancement des actions du CRTE de la CC Sud, il est requis que les impacts et résultats du CRTE puissent également être évalués. Des indicateurs spécifiques à chaque action du plan d'actions de la CC Sud, et précisés dans chaque fiche action correspondante.

## Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat. Sa durée est de six ans. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.



## Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est un contrat évolutif, adaptatif et ajusté aux problématiques et aux priorités de la CC Sud. Tout au long de la vie du CRTE, il peut s'enrichir de nouveaux volets thématiques et être modifié en ce sens. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent donc être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. Ce sera notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre d'intervention ou d'ajout de nouvelles actions matures en cohérence avec les orientations stratégiques et l'ambition du territoire en faveur de la transition écologique, la cohésion sociale et du développement économique.

## Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

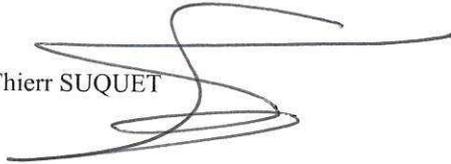
## Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Mamoudzou.

Signé à Bandréle le 11 mars 2022

Le Préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement

Thierr SUQUET



Le Président

Ali Moussa MOUSSA BEN



## Sommaire des annexes

### Annexe 1 – Fiches actions

### Annexe 2 – Tableaux de synthèse du CRTE

- 2-1 Porteurs de projets et cibles
- 2-2 Maquette financière
- 2-3 Indicateurs de suivi



Thématique	Objectifs	Projets	Actions	Maitre d'ouvrage	Type de dépenses (F/I)	Calendrier	Montant estimatif par année	Montant total opération	Subvention	Commentaires
Transition énergétique et écologique	Le but est d'avoir des forêts de mangrove saines qui retiennent le carbone, protègent la population des catastrophes naturelles et préservent la biodiversité en constituant un habitat essentiel pour les espèces menacées	Restauration de l'arrière mangrove de la commune de Chirongui	Diagnostic des forêts d'arrière mangrove de la baie de Boueni - Proposer une liste d'espèces et un protocole de plantation - Planter suivant le protocole de plantation - Suivi des plantations	Commune de Chirongui	Investissement	2022	255000 euros	255 000 €		
Développement Economique		Le grand marché de Chirongui - village Mramadoubou		Collectivité de Chirongui				3 519 649 €		
Développement Economique	Créer une nouvelle polarité économique et commerciale pour la ville de Chirongui et pour le territoire du Sud de Mayotte. Créer un véritable lieu de vie pour les habitants de la CCSUD. Structurer une entrée de ville qualitative, "porte d'entrée" du sud de l'île et vitrine de la ville de Chirongui. Créer une offre immobilière adaptée pour.	ZAE CHIRONGUI	Acquiescer la totalité des fonciers privés (environ 2,3 ha) - Assurer l'opérationnalité du projet : capacité d'investir, capacité de faire (aménagement et construire) - Conserver la maîtrise foncière des opérations - Une entrée de ville qualitative afin de maîtriser dans le temps long la sélection des entreprises et hébergées (commerces, restaurants, activités, bureaux)	CC SUD	Investissement	2024/2025	/	26 800 000 €		
Développement Economique	Création d'un espace économique générateur de valeur ajoutée, installation des entreprises dans un environnement propice au développement d'activités. Création d'emplois et des services aux populations résidentes	ZAE MALAMANI	Réaliser un état des lieux permettant de mettre en évidence les atouts et handicaps économiques et sociaux. Etablir les scénarios d'aménagement et les critères de choix. Etudier la faisabilité technique et financière du scénario retenu et établir une programmation opérationnelle	CC SUD	Investissement	2023/2024	/	13 500 000 €		
Développement Economique	Multifonctionnelle et polyvalente, cette maison permettra d'accueillir les événements familiaux des villages tout en répondant à l'appel d'accueil des activités de production d'artisanat local (tissage, broderie, vannerie...)	MAISON DE LA FAMILLE ET DE L'ARTISANAT	MOE + Travaux	Commune de Chirongui	Investissement	2022	/	2 398 363 €		
Développement Economique	Le projet consiste en la construction d'un marché couvert, en centre-ville de Chirongui. Ce projet a vocation à répondre aux besoins de la population en termes d'équipements de proximité et à dynamiser, en terme économique, le centre-ville de Chirongui.	MARCHE COUVERT DE CHIRONGUI	MOE + Travaux	Commune de Chirongui	Investissement	2022	/	1 049 000 €		
Développement Economique	La commune de Chirongui se trouve confrontée à de nouvelles ambitions pour son développement territorial et doit faire face à un besoin en logements, en infrastructures et en équipements, liés à l'évolution démographique et à son Plan Communal de Lutte contre l'Habitat Indigne. C'est dans ce cadre que le projet de la zone d'aménagement de Mramadoubou-Nord a été lancé.	ZAC MRAMADOUDOU	/	CC SUD	/	/	/	/		
Aménagement urbain et Habitat	Protéger les occupants ou les tiers d'un risque de santé ou de sécurité important. - Acquiescer et démolir/reconstruire du bâti insalubre ou dangereux dans un but de mixité sociale. - Faire du recyclage foncier à l'échelle d'un d'lot	RHI GOLF MIRERENI	Etudier l'habitat cumulant les facteurs d'indignité (insalubrité, vétusté, précarité) - Amener les réseaux de base - Assurer le relogement des occupants	Commune de Chirongui	Investissement	2023		2 875 000 €		
Aménagement urbain et Habitat	Protéger les occupants ou les tiers d'un risque de santé ou de sécurité important. - Acquiescer et démolir/reconstruire du bâti insalubre ou dangereux dans un but de mixité sociale. - Faire du recyclage foncier à l'échelle d'un d'lot	RHI MANGROVE TSMIKOURA - Pré-op	Etudier l'habitat cumulant les facteurs d'indignité (insalubrité, vétusté, précarité) - Amener les réseaux de base - Assurer le relogement des occupants	Commune de Chirongui	Investissement	2023/2024		77 797 €		
Aménagement urbain et Habitat	Protéger les occupants ou les tiers d'un risque de santé ou de sécurité important. - Acquiescer et démolir/reconstruire du bâti insalubre ou dangereux dans un but de mixité sociale. - Faire du recyclage foncier à l'échelle d'un d'lot	RHI ANCIEN STADE CHIRONGUI / Pré-op	Etudier l'habitat cumulant les facteurs d'indignité (insalubrité, vétusté, précarité) - Amener les réseaux de base - Assurer le relogement des occupants	Commune de Chirongui	Investissement	2023/2024		74 745 €		
Aménagement urbain et Habitat	Protéger les occupants ou les tiers d'un risque de santé ou de sécurité important. - Acquiescer et démolir/reconstruire du bâti insalubre ou dangereux dans un but de mixité sociale. - Faire du recyclage foncier à l'échelle d'un d'lot	RHI POROANI / Pré-op	Etudier l'habitat cumulant les facteurs d'indignité (insalubrité, vétusté, précarité) - Amener les réseaux de base - Assurer le relogement des occupants	Commune de Chirongui	Investissement	2023/2024		84 710 €		
Aménagement urbain et Habitat	L'objectif de l'opération d'aménagement de sentes piétonnes le long du Mirwa Sirkali est de donner une place à la ravine et de porter le message positif d'une réhabilitation des espaces naturels grâce à un entretènement de cet espace.	AMENAGEMENT DE LA RIVIERE MIRO WA SIRKALI	Construire un axe de mobilité douce entre le l'antimiro et le sentier de l'Accouée dans la mangrove - Proposer des micro-espaces de détente le long du sentier - Prévenir l'érosion des berges par des aménagements ou plantations spécifiques - Permettre la montée des eaux sans destruction en cas de fortes pluies. - Prévenir des activités liées à la pollution des eaux par les lessives et les déchets	Commune de Chirongui	Investissement	2022/2023		1 355 064 €		
Aménagement urbain et Habitat	Tourner la ville vers son patrimoine naturel et valoriser la mangrove en créant un parcours pédagogique	ECOMUSEE DE LA MANGROVE	Implanter les panneaux pédagogiques vers les bretelles d'accès - Construire deux observatoires près de la plaine humide de Malamani et de Tsimikoura - Réaliser les ouvrages de franchissement essentiellement sur section Chirongui/Tsimikoura - Bâlier l'ensemble du sentier de l'un bout à l'autre	Commune de Chirongui	Investissement	2022		187 100 €		
Aménagement urbain et Habitat	Renforcer les travaux de maintenance des voiries, des trottoirs, des passages piétons, des escaliers, des rampes, des bornes, des poubelles, des bancs, des tables, des jeux, des équipements publics, des espaces publics de haute qualité	AMENAGEMENT DES SENTES PIETONNES (étude op)	MOE + Travaux	Commune de Chirongui	Investissement	2022		36 000 €		
Aménagement urbain et Habitat	Créer des espaces publics de détente et d'échange qui favorisent une "respiration" dans le cœur urbain	AMENAGEMENT DES MICROSPACES (étude op)	MOE + Travaux	Commune de Chirongui	Investissement	2022		24 000 €		
Aménagement urbain et Habitat	L'accroissement démographique et l'impressionnante nécessité de rénover les zones d'habitat indigne impliquent l'élaboration d'une politique ambitieuse en matière d'habitat. Le tissu existant ancien de la commune de Chirongui répond à cette ambition en proposant une offre de logement adaptée aux besoins d'une population en fragile économique, intégrée dans une opération d'aménagement mixte qui accueillera des équipements publics, des commerces et des espaces publics de haute qualité	HABILITATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL ANCIEN STADE	Maîtrise foncière de la phase 2 & 3 - finalisation travaux phase 1	Commune de Chirongui	Investissement	2022		4 070 044 €		
Transport urbain et maritime	Rendre l'accès facile à la mer en toute sécurité	Construction d'un ponton à Tsimikoura mangrove	Etudes préliminaires + études environnementales	Commune de Chirongui CC SUD	Investissement	2022/2023		1 500 000 €		
Numérique	consiste en l'utilisation d'internet pour développer la démocratie afin de répondre à l'idéal démocratique dans lequel tous les citoyens seraient des participants égaux aux propositions, aux créations et à la mise en œuvre des lois.	Projet expérimentation de la démocratie digitale	/	Commune de Chirongui	Investissement	2022	15000 euros	15 000 €		
Numérique	Faciliter l'offre des enseignements qui y sont dispensés - renforcer le plaisir d'apprendre et d'aller à l'école - Assurer la formation aux outils et ressources numériques, ainsi qu'une éducation renouvelée aux médias, à l'information et à l'usage responsable d'internet et des réseaux sociaux	Numérisation dans écoles de Chirongui	Mettre à disposition des enseignants et élèves les outils numériques nécessaires - Equipement de l'espace numérique de travail (ENT) dans tous les établissements scolaires.	Commune de Chirongui	Investissement	2022	200 000 euros	200 000 €		
Numérique	Accompagner les citoyens et les acteurs locaux dans les transitions sociales, culturelles, économiques et environnementales par le développement d'actions de médiation, de formation et d'expérimentation sur les pratiques numériques.	Maison du numérique et de l'innovation	Etudes préliminaires + MOE + Travaux	Commune de Chirongui	Investissement	2022/2023	/	2 000 000 €		Projet en phase intention à initier le 1er semestre 2022
Equipements publics	Sécurisation des cimetières	Mise aux normes des cimetières	Etudes + Travaux de la priorité numéro 1	Commune de Chirongui	Investissement	2022/2023		6 304 629 €		1 ere phase
Equipements publics	Sécuriser et améliorer la desserte dans les zones reculées	Refection voiries communales	AMO en cours + Travaux	Commune de Chirongui	Investissement	2022		4 200 000 €		
Equipements publics	Renforcer la sécurité dans les villages et améliorer le cadre de vie des habitants.	Renforcement de l'éclairage public communal	MOE + Travaux	Commune de Chirongui	Investissement	2023		1 000 000 €		
Equipements publics	Créer un espace vert de convivialité à l'échelle de la commune	Travaux d'aménagement d'un parc paysager à Malamani	Travaux à lancer	Commune de Chirongui	Investissement	2022/2023		950 000 €		
Equipements publics	Favoriser l'apprentissage et permis aux enfants de se concentrer plus sur leurs études	Réfectoire école de Tsimikoura	Travaux de finition	Commune de Chirongui	Investissement	2023		1 450 291 €		
Equipements publics	Favoriser l'apprentissage et permis aux enfants de se concentrer plus sur leurs études	Réfectoire Chirongui 2	Travaux en cours	Commune de Chirongui	Investissement	2022		816 709 €		
Equipements publics	Répondre au besoin grandissant des demandes de scolarisation et favoriser l'apprentissage et permis aux enfants de se concentrer plus sur leurs études	Extension 6 salle de classes CHIRONGUI + REFECTORIAIRE	Etudes de programmation + travaux	Commune de Chirongui	Investissement	2022/2023		2 800 466 €		
Equipements publics	Offrir des lieux d'amusement et de divertissements aux élèves et permettre à ces élèves de profiter pleinement de leur scolarité	Aires de loisir dans les écoles	Diagnostic + AMO	Commune de Chirongui	Investissement	2023		149 990 €		
Equipements publics	Répondre au besoin grandissant des demandes de scolarisation et favoriser l'apprentissage et permis aux enfants de se concentrer plus sur leurs études	Rénovation Ecole primaire de Mirereni T9 + Refectoire	Schéma directeur des écoles	Commune de Chirongui	Investissement	2023		/		
Equipements publics	Répondre au besoin grandissant des demandes de scolarisation	2 salles de classe Malamani	Schéma directeur des écoles	Commune de Chirongui	Investissement	2023		400 000 €		Montant correspond au préfinancement DEAL
Equipements publics	Répondre au besoin grandissant des demandes de scolarisation	2 salles de classe portant 2 Miradoni	Schéma directeur des écoles	Commune de Chirongui	Investissement	2023		400 000 €		Montant correspond au préfinancement DEAL
Equipements publics	Renforcer et développer l'offre sportive	Construction d'un terrain de football à Mirereni	Travaux en cours	Commune de Chirongui	Investissement	2022		1 817 177 €		
Equipements publics	Renforcer et développer l'offre sportive	Rénovation et couverture du plateau de Tsimikoura	Travaux en cours	Commune de Chirongui	Investissement	2022		5 000 000 €		
Equipements publics	Renforcer et développer l'offre sportive	Mise aux normes du terrain de Malamani et construction de vestiaires	Phase AVP	Commune de Chirongui	Investissement	2023		1 377 951 €		
Equipements publics	Renforcer et développer l'offre sportive	Mise aux normes terrain de foot Poroni	Recrutement de MOE en cours	Commune de Chirongui	Investissement	2023		1 800 000 €		
Equipements publics	Renforcer et développer l'offre sportive	Rénovation et couverture du plateau sportif de Chirongui et poroni	Etudes de faisabilité	Commune de Chirongui	Investissement	2023		/		
Equipements publics	Renforcer et développer l'offre sportive	Construction terrain de Foot Mramadoubou	Rapportage foncier	Commune de Chirongui	Investissement	2023		2 000 000 €		

Tourisme	valorisation du patrimoine et de requalification du site de l'ancienne brigantine du village de Tamboura	Aménagement de l'ancienne brigantine à Tsmkeura	AMO en cours	Commune de Chorongui	Investissement	2023		600 000 €		
Prévention, Risque	Securiser les caniveaux et les accotement et réduire le risque d'inondation	Travaux de gestion des eaux pluviales	Etudes + Travaux de la priorité numéro 1	Commune de Chorongui	Investissement	2022/2023		10 700 598 €		1ère phase 2 791 88 €
Transition énergétique et écologique		Rénovation et extension de la salle de réunion de la mairie de Bouéri	Etudes + Travaux de la priorité numéro 1	Commune de Bouéri	Investissement	suivant financement		288 931 €		Dossier de demande de financement déposé depuis avril 2021 en phase faisabilité.
Transition énergétique et écologique		Construction d'un abri d'une extension ossature bois pour salle de réunion/salle de repos aux services techniques de la mairie de Bouéri	Création d'une nouvelle salle de réunion avec des matériaux respectant une éco construction	Commune de Bouéri	Investissement	suivant financement		154 334 €		
Développement Economique		Etudes du projet de construction d'une salle polyvalente et d'une zone commerciale à Hagroundrou	La création d'un espace couvert polyvalent / La création d'une zone commerciale et d'activités de proximité.	Commune de Bouéri				1 050 687 €		Demande de financement uniquement les études en phase faisabilité pour un projet estimé à 8 000 000
Aménagement urbain et Habitat		RHI Golf de Hagroundrou	Phase opérationnelle	Commune de Bouéri	Investissement	suivant financement		4 000 000 €		égularisation foncier en cours
Aménagement urbain et Habitat		Aménagement de la Place publique de Bambo-Ouest	place publique	Commune de Bouéri				230 300 €		
Aménagement urbain et Habitat		RHI Rorsard	Etudes Pré-op	Commune de Bouéri	Investissement	études MCE en cours			Impossible à ce stade	Financement études préalable accordé 120 000 euros modif action financement à terme travaux
Aménagement urbain et Habitat		RHI BAMBO	Aménagement d'un nouveau quartier pour accueillir les familles exposées aux risques naturels de submersion marine, inondation par débordement de cours d'eau, de la surcoaction et de la cohabitation des ménages	Commune de Bouéri	Investissement	suivant financement		4 917 034 €		maîtrise foncier en cours cout travaux estimés
Aménagement urbain et Habitat		Front de mer de Bouéri	secourisation front de mer par une digue	Commune de Bouéri	Investissement	études en cours		400 000 €		Financement études à trouver est 400 mille euros
Aménagement urbain et Habitat		Front de mer de Hagroundrou phase 1 à 2	secourisation front de mer par une digue	Commune de Bouéri	Investissement	travaux en cours		1 260 705 €		complément financement à bénéficier 20%
Aménagement urbain et Habitat		Front de mer de Hagroundrou phase 3	aménagement front de mer	Commune de Bouéri	Investissement	suivant financement		1 600 000 €		
Aménagement urbain et Habitat		Parc Hagroundrou	aménagement parc	Commune de Bouéri	Investissement	avr-22		728 881 €		complément financement à bénéficier 20%
Aménagement urbain et Habitat		Construction du CCAS et logements Solidaires	Relogement provisoire de personne en attente de logement	Commune de Bouéri	Investissement	suivant financement		506 110 €		
Aménagement urbain et Habitat		Etude & couverture du Plateau multiport Mzouazis	Offrir un équipement sportif de qualité et de proximité	Commune de Bouéri	Investissement	suivant financement		1 500 000 €		étude faite déjà payé - montant à rajouter
Aménagement urbain et Habitat		Réhabilitation terrain de foot de Mzouazis et construction d'arbures	Offrir un équipement de proximité aux normes	Commune de Bouéri	Investissement	suivant financement				Demande de financement Etat & CDM phase faisabilité (Etudes et travaux)
Aménagement urbain et Habitat		Création de nouvelle voie communale ( Mzouazis, Bouéri & Monairindi)	Désenclavement de quartier	Commune de Bouéri	Investissement	juil-22		2 366 213 €		56 % de subvention accordée par le Département 1 325 079 €, nous manque 1 041 133,50 € pour boucler le bilan de financement
Aménagement urbain et Habitat		Réhabilitation de voirie communale - Hagroundrou ( Rue Moussa Aboumani, rue Cheik Maktel Harouna, Rue de la traversée, impasse du Golf & Chaussée Mzouazis	Réhabilitation de voirie	Commune de Bouéri	Investissement			806 126 €		Demande de financement Etat & CDM
Aménagement urbain et Habitat		Etude et travaux Construction de plateau sportif de Hagroundrou	Offrir un équipement sportif de qualité et de proximité	Commune de Bouéri	Investissement			1 156 049 €		Demande de subvention Etat & Département en cours à hauteur de 80%
Aménagement urbain et Habitat		Travaux routier du front de mer de Malimbour		Commune de Bouéri	Investissement			546 110 €		Demande de subvention Etat
Aménagement urbain et Habitat		réhabilitation du terrain de football de Bouéri - phase 1	Offrir un équipement de proximité aux normes	Commune de Bouéri	Investissement			2 718 100 €		Demande de subvention Etat & Département en cours à hauteur de 80% Demande pour travaux en phase faite
Aménagement urbain et Habitat		Rénovation du cimetière de Bouéri		Commune de Bouéri	Investissement			974 226 €		Demande de subvention Etat & Département en cours à hauteur de 80% phase 001
Aménagement urbain et Habitat		Réhabilitation et aménagement du terrain de football de Hagroundrou - phase 1		Commune de Bouéri				2 964 322 €		Demande de subvention Etat & Département en cours à hauteur de 80% Montant travaux indiqués
Aménagement urbain et Habitat		Travaux de couverture du plateau de Mzouazis		Commune de Bouéri				1 381 798 €		Demande de subvention Etat & Département ( accord pour la phase DCIS % 1 10442200)
Aménagement urbain et Habitat		Réhabilitation du plateau polyvalent de Monairindi et vestaire		Commune de Bouéri				2 151 667 €		Complément de 20% à financer
Aménagement urbain et Habitat		Club House de Mzouazis - Phase 2		Commune de Bouéri				481 523 €		Demande de subvention Etat & Département en cours à hauteur de 80%
Aménagement urbain et Habitat		Travaux de couverture du plateau de Bouéri		Commune de Bouéri				1 400 000 €		Complément ( Cout 2 519 556,55) reçu 880 000 reçu du département Marché attribué mais attente démantement travaux grâce à complément de financement
Aménagement urbain et Habitat		Aménagement d'une aire de sport à monairindi		Commune de Bouéri				700 000 €		foncier matériel financement à trouver
Aménagement urbain et Habitat		Travaux d'aménagement Parking Citystade de la colline		Commune de Bouéri				658 224 €		financement à trouver
Aménagement urbain et Habitat		Travaux phase 1 du Schéma directeur de gestion des eaux pluviales de la commune de Bouéri		Commune de Bouéri				1 385 040 €		financement à trouver
Aménagement urbain et Habitat		Travaux de rénovation de l'ancienne école et extension du centre social de Bambo		Commune de Bouéri				2 748 883 €		financement à trouver
Aménagement urbain et Habitat		Travaux de reconstruction d'un mur de soutènement à Bouéri		Commune de Bouéri				325 848 €		financement à trouver
Transition énergétique et écologique		Installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la mairie		Commune de Bandjélé		à définir		70 000 €		
Thématique Tourisme		Aménagement du Front de mer de Bandjélé secteur 3		Commune de Bandjélé				1 500 000 €		Démarrage des études Janvier 2022 (11 mois)
Equipement publics		Construction d'algèbe du CCAG		Commune de Bandjélé				3 200 000 €		Démarrage des études décembre 2021
Equipement publics		Plateau polyvalent de Bandjélé		Commune de Bandjélé				842 000 €		Démarrage des études 1er semestre 2022
Equipement publics		Salle polyvalente de Bandjélé		Commune de Bandjélé				4 200 000 €		
Equipement publics		Couverture du Plateau sportif de Bandjélé		Commune de Bandjélé				4 600 000 €		
Aménagement urbain et Habitat		RHI MALIMBOUR		Commune de Bandjélé				10 000 000 €		Dépôt PC et permis d'aménager février 2022, Démarrage travaux fin 2022/2023
Aménagement urbain et Habitat		RHI MZOUAZIS		Commune de Bandjélé				5 000 000 €		Démarrage des études 1er semestre 2022
Aménagement urbain et Habitat		Travaux de gestion des eaux pluviales		Commune de Bandjélé				10 000 000 €		Démarrage février 2022
Equipement publics		liaison cyclable Bandjélé - Nyambadjo		Commune de Bandjélé				2 000 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Aménagement centre bourg Bandjélé		Commune de Bandjélé				3 500 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Projet sportif entrée sud village Nyambour		Commune de Bandjélé				3 500 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Aménagement espace sportif à inter-générationnel à Nyambadjo		Commune de Bandjélé				4 500 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Plateau sportif de Nyambadjo		Commune de Bandjélé				3 300 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Liaison routière - Désenclavement quartier Mougenindé (Bandjélé)		Commune de Bandjélé				1 900 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Liaison routière RHI groupe scolaire de Bandjélé		Commune de Bandjélé				850 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Liaison routière écoles de Misamoudou		Commune de Bandjélé				1 000 000 €		Démarrage 2022
Aménagement urbain et Habitat		Aménagement ravine Dagnon de Bandjélé		Commune de Bandjélé						Démarrage 2022
Equipement publics		Réhabilitation terrains de foot Bandjélé		Commune de Bandjélé				4 200 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Réhabilitation terrains de foot Misamoudou		Commune de Bandjélé				3 100 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Aménagement place publique de Dagnon		Commune de Bandjélé				2 300 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Aménagement voirie communale (PPI)		Commune de Bandjélé				8 000 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Eclairage public		Commune de Bandjélé				6 000 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Aménagement du cimetière de Grambottoli (village de Bandjélé)		Commune de Bandjélé				516 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Aménagement du cimetière de Grambottoli (village de Bandjélé)		Commune de Bandjélé				440 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Aménagement du cimetière de Nyambadjo		Commune de Bandjélé				620 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Aménagement du cimetière de Misamoudou		Commune de Bandjélé				480 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Aménagement du cimetière de Dagnon		Commune de Bandjélé				400 000 €		Démarrage 2022
Equipement publics		Le foyer des jeunes de PASSI KEI <b>phase 1</b>		Commune de Kari Kéi		2019		3 166 687 €	1 387 488 (FEI)	Complément de financement à mobiliser et 600 000 € de travaux
Equipement publics		Couverture du plateau de Kari Kéi et vestiaires		Commune de Kari Kéi		2020		2 000 000 €		
Equipement publics		Salle Polyvalente Kari ké		Commune de Kari Kéi		2021		2 753 914 €		
Equipement publics		Salle Polyvalente Kari Kéi		Commune de Kari Kéi		2021		3 373 000 €		
Equipement publics		Centre technique municipal		Commune de Kari Kéi		2021		2 211 524 €		
Equipement publics		Extension Hôtel de ville		Commune de Kari Kéi		2021		2 505 000 €		
Equipement publics		Tribunes stade de Kari Kéi		Commune de Kari Kéi		2021		1 657 179 €		
Aménagement urbain et Habitat		Extension bissement Mboun		Commune de Kari Kéi		2021		2 119 507 €		
Aménagement urbain et Habitat		RHI Bimanga		Commune de Kari Kéi		2021		9 000 000 €	2 314 642	
Equipement publics		Mediatheque		Commune de Kari Kéi		2021		3 200 000 €		
Equipement publics		Vestiaires terrains de foot Kari Kéi, Kari Bè, Choungui		Commune de Kari Kéi		2021		1 151 528 €	150 000	
Equipement publics		Securisation et aménagement cimetière Kari-Bé et Passi-Kéi		Commune de Kari Kéi		2021				
Aménagement urbain et Habitat		Désenclavement et sécurisation village de Passi-Kéi		Commune de Kari Kéi		2021		14 828 994 €		Phase 1 : 4 848 159 €
Aménagement urbain et Habitat		Valorisation des espaces publics et promotion de la biodiversité		Commune de Kari Kéi		2021				
Equipement publics		Realisation des voies vertes		Commune de Kari Kéi		2021				
Equipement publics		Mise aux normes plateau de Mzouazis		Commune de Kari Kéi		2021		1 036 955 €	500 000	500 000 € à mobiliser
Aménagement urbain et Habitat		Aménagement places publiques Passi Kéi		Commune de Kari Kéi		2022		1 012 042 €		
Equipement publics		Mise aux normes TF de Mbouni		Commune de Kari Kéi		2022		1 809 460 €		
Equipement publics		Aménagement Aires de jeux écoles		Commune de Kari Kéi		2022		784 000 €		

Equipement publics		Stade municipal: Eclairage et autres travaux		Commune de Kari Kel		2022		2 000 000 €		
Equipement publics		Réalisation de 3 terrains multi-ports		Commune de Kari Kel		2022		685 500 €		
Equipement publics		Aménagement centre village de Mronbeja		Commune de Kari Kel		2022		638 739 €		
Equipement publics		Desenclavement du village de Choungui		Commune de Kari Kel		2022		4 015 822 €		
Equipement publics		Création voirie de Bouclage Biranga		Commune de Kari Kel		2022		3 486 811 €		
Transition énergétique et écologique		Stratégie Biodiversité		CC Sud		En cours				
Développement économique		ZAC Hamours		CC Sud		En cours				
Développement économique		Marchés Agricoles et d'Artisanat du Sud (marchés tournants)		CCSud (et communes membres)		En cours				
Développement économique		AMO Gestion et partage des marchés couverts et Halles de pêche		CC Sud pour FAMO (Communes pour chaque Equipement correspondant)		Tranche Ferme réalisée				
Développement économique		Gestion des sites du Conservatoire du Littoral		CCSud (C08, CD976, communes membres)		Tranche Optionnelle en cours : accompagnement à la mise en place des acteurs CCSD/Communes/Partners de projets et opérateurs ; en fonction du calendrier des équipements communaux et des porteurs, courant 2021				
Développement économique		AMO pour la réalisation d'un abattoir Supra-Communal (unité d'abattage, de découpe et de conditionnement de viande)		CC Sud		en cours				
Développement économique		AMO Cuisine Centrale Intercommunale		CCSud en groupement de commande avec le Rectorat		en cours (fin de phase A)				
Développement économique		Agence de développement économique du Sud		CC Sud		Premier semestre 2022				
Mobilité		Etude de faisabilité pour le transport maritime		CC Sud		Tranche Ferme réalisée validée				
Mobilité		Réalisation d'un schéma mobilité durable		CC Sud		Tranche Optionnelle en cours : étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un transport maritime léger de passager				
Mobilité		Etude de Maitrise d'œuvre pour la réalisation des infrastructures de recharges de véhicule électrique sur le territoire de la CCsud		CC Sud		En cours				
Développement numérique		cadastre solaire		CC Sud		A lancer				
Tourisme		Local temporaire Office de Tourisme Intercommunal Sud (OTI)		CC Sud		Août 2021-Avril 2022				
Tourisme		Aménagement du front de mer de Mronbeja		CC Sud		Phase AVP				
Tourisme		Construction d'un poste de secours et l'aménagement de ses abords à Sakouli		CC Sud		Consultation MOE				
Tourisme		Aménagement du front de mer et de la place de la mosquée dans le village de Passi Kari		CC Sud		Consultation MOE				
Tourisme		Aménagement des sentiers touristiques		CC Sud		Cahier des charges MOE en cours, démarrage MOE mai 2022				
Tourisme		Aménagement et requalification du front de mer de MMatamoudou		CC Sud		Etudes pré opérationnelles en cours, démarrage MOE mai-juin				
Tourisme		Etude de faisabilité d'aménagement de la plage de MASTARA		CC Sud		Etude de Faisabilité				
Tourisme		Etudes d'aménagement de l'écomusee du sel		CC Sud		Mission de MOE - Phase ESGUISSE				
Tourisme		Aménagement de la plage de M'Bouaratta		CC Sud		Phase PMO				
Tourisme		Aménagement de Maticala Plage		CC Sud		Phase AVP				
Tourisme		Aménagement d'un jardin public récréatif et du front de mer du village de M'BOUJINI		CC Sud		Phase AVP				
Tourisme		Aménagement du front de mer de Bambo Ouast		CC Sud		Etudes de faisabilité en cours de lancement				
Tourisme		Aménagement du front de mer de Hamours		CC Sud		Etudes de faisabilité en cours de lancement				
Equipement publics		Garage Social Solidaire à Matamam		CC Sud		Conception				
Equipement publics		Projet de construction du siège de la CCsUD		CC Sud		Mission programmation en cours/Démarrage MOE 1er semestre 2022				
Equipement publics		Equipements sportifs dans le cadre de la ZAC M'Jin (Terrain de Football et Gymnase)		CC Sud		Lancement de la mission 1er trimestre 2022				
Equipement publics		Extension des locaux CCsUD		CC Sud		Etudes complémentaires en cours avant dépôt de permis				
Habitat		Création coopérative HLM "Hippocampe Habitat"		CC Sud/CADAMA		Conception/Réalisation				
Habitat		ZAC MOUNGENDRE		CC Sud		Etudes pré opérationnelles en cours				
Habitat		Etude d'opportunité foncière et de logement		CC Sud		Démarrage de l'étude avril 2022 pour une durée de 6 mois				
Habitat		Aménagement d'un quartier durable à Kari-Bé		CC Sud		Etude d'opportunité livrée fin 2021, études pré opérationnelles à lancer				
Habitat		Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne		CC Sud		Conception/Réalisation				
Habitat		ZAC M'ramadoudou		CC Sud		Démarrage dossier de réalisation				
		Finisar de sécurisation habitat, Aménagement de la ravine Mronbeja N°2		CC Sud		Phase AVP, études réglementaires				
Cohésion sociale		Bus numérique		CCSud en partenariat avec l'Etat, le Conseil départemental, la DRFIP, la CCSD, le Pôle emploi, le CDAD, le SPIP, la PJJ, la Poste, le Défenseur des droits, le GIP ORIF-CREF, la CCI, la CMA, la CAPAM, le CRUL, la Mission Locale, l'ADIE etc.		Mise en service décembre 2021				
Cohésion sociale		Maison médicale		CCSud		Maitrise d'œuvre en cours, Phase pro				
Prévention/Risque		Projet PIC6		CCSUD - DEAL - PREFECTURE - COMMUNES		EJUD - DEAL - PREFECTURE - COMMUNES				
Tourisme		Siège de l'Office de Tourisme Intercommunal Sud		OTI/CCSud (?)		Juillet 2022-Juillet 2025				
Tourisme		Aménagement des aires de détente et de loisirs		CC Sud		Recalibrer une nouvelle consultation				
Tourisme		Aménagement de la plage de Sakouli		CC Sud		Etudes de faisabilité en cours de lancement pour 2023				
Tourisme		Aménagement de la zone Banaire de Bandrakoum		CC Sud		Etudes de faisabilité en cours de lancement pour 2023				
Tourisme		Aménagement de Digne Plage		CC Sud		Etudes de faisabilité en cours de lancement pour 2023				
Tourisme		Aménagement de la plage de Sakouli		CC Sud		Etudes de faisabilité en cours de lancement pour 2023				
Tourisme		Aménagement du front de mer de Makoulaba		CC Sud		Etudes de faisabilité en cours de lancement pour 2023				
Tourisme		Aménagement du front de mer d'Arava Bé		CC Sud		Etudes de faisabilité en cours de lancement pour 2023				
Tourisme		Aménagement du front de mer de Tsimoura		CC Sud		Etudes de faisabilité en cours de lancement pour 2023				
Prévention/Risque		Recueil de témoignages (témoignages oraux, visuels, physiques)		CCSUD, COMMUNES		A lancer				
Prévention/Risque		Projet RISC - Réserve Intercommunale de Sécurité Civile		CCSUD, COMMUNES		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Création d'une Usine de Méthanisation		CC Sud		A venir				
Développement économique		Création de la Zone d'Activités Economique de Chirongui carrefour		CC Sud		Etudes réalisées, livrées				
Développement économique		Création de la Zone d'Activités Artisanales de Majimbouri		CC Sud		Etudes réalisées, livrées				
Développement économique		Création d'une unité d'abattage, de découpe et de conditionnement de viande Supra-Communal		CC Sud		Pas encore défini				
Prévention/Risque		HIFADHUI (protection, implication, sensibilisation de la population)		CC Sud		En cours de finalisation				
Prévention/Risque		Création d'une direction prévention et gestion des risques		CCSUD - DEAL - PREFECTURE - DEPARTEMENT		EJUD - DEAL - PREFECTURE - DEPARTEMENT				
Cohésion sociale		Maison de la Justice et du Droit		CCSud en partenariat avec l'Etat à travers le Préfet, le Président du Tribunal Judiciaire, le Procureur de la République, le bâtonnier des avocats, les associations œuvrant dans le domaine de la prévention de la délinquance, les CCAS etc.		Courant 2022				
Transition énergétique et écologique		Etude de Maitrise d'œuvre sur la création d'une Maison de la Biodiversité		CC Sud		En cours				
Transition énergétique et écologique		Construction d'une Maison de la Biodiversité		CC Sud		En cours				
Transition énergétique et écologique		projet de création d'un Méthaniseur sur le territoire de la CCsud		CC Sud		En cours				
Transition énergétique et écologique		Inciter aux économies d'énergie dans le secteur résidentiel / tertiaire / industriel		CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Investir dans des outils et programmes de MDE dans le patrimoine public		CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Valoriser au maximum l'Energie solaire photovoltaïque du territoire		CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Explorer le potentiel des autres ENR		CC Sud		A lancer				

Transition énergétique et écologique		Renforcer la sensibilisation et l'information sur les moyens techniques, financiers et juridiques de la rénovation	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Améliorer la formation et la coordination des professionnels de la rénovation et de la construction	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Intégrer l'innovation technique dans la commande publique intercommunale	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Préserver les saisons naturelles de toute construction	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Disposer des outils financiers nécessaires à la mise en place des actions	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Densifier les aménagements en renforçant le vivre ensemble	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Intégrer les principes d'évaluation et d'atténuation au CC dans le PLU et ZAC, ZAE du territoire	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Innovier dans les nouveaux modèles construits afin d'atteindre 100% de logements adaptés aux aléas climatiques et modifications attendues du changement climatique	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Renforcer la connaissance des écosystèmes du territoire	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Mettre en place des plans de gestion des milieux aquatiques	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Améliorer la propreté des milieux aquatiques	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Faciliter la mise en relation porteur de projet/financiers/entreprises	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Mettre en place une politique foncière favorisant l'implantation d'entreprises de la TEE	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Récupérer les partenaires financiers et les collectivités sur les secteurs de la TEE	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Professionaliser les filières de réparation/réemploi/vvalorisation	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Développer et structurer les filières agricoles permettant de consolider voire accroître le taux d'autosuffisance alimentaire	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Engager une réflexion/concentration sur les modes de production et d'alimentation	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Financer la surveillance de la qualité de l'air extérieur (action du PRISQA)	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Réduire la pollution extérieure (bruit, poussières)	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Engager une réflexion sur le suivi de la qualité de l'air intérieur (action du PRISQA)	CC Sud		A lancer				
Transition énergétique et écologique		Communiquer et sensibiliser autour du PCAET et ses indicateurs auprès des agents de la CC SUD et de sa population	CC Sud		A lancer				
Mobilité		Organiser des pôles d'échanges multimodaux maritimes	CC Sud		A lancer				
Mobilité		Développer le transport maritime (passagers, fret)	CC Sud		A lancer				
Mobilité		Offrir des solutions de déplacement 0 carbone aux agents (VEVAE)	CC Sud		A lancer				
Mobilité		Réduire la part des déplacements automobiles pour les administrations	CC Sud		A lancer				
Mobilité		Développer la part des déplacements en vélo de 3% pour tout type de déplacement (domicile-travail, professionnel, de loisirs)	CC Sud		A lancer				
Mobilité		Maintenir à son niveau la part des déplacements à pied	CC Sud		A lancer				
Mobilité		Rapprocher les services de la population	CC Sud		A lancer				
Mobilité		Faciliter la mobilité des plus démunis	CC Sud		A lancer				
Prévention/Risque		Etude de la résilience du littoral de la CCSud	CCSud, Coerem, DEAL		Diagnostic en cours, mission sur les enjeux prévue Octobre 2021, recommandations et finalisation prévue Décembre 2021				
Prévention/Risque		RETEX sur les événements passés et PREPARATION	CCSUD COMMUNES PREFECTURE CROIX ROUGE, PIRCI		EJUD COMMUNES PREFECTURE CROIX ROUGE, PIRCI				
Prévention/Risque		Territoire engagé (Programme d'Action de Prévention des Inondations, GePi)	CCSUD COMMUNES PREFECTURE DPGR						
Prévention/Risque		Mémo RISK (Réduire, Impliquer) Memento Pratique du particulier	CCSUD COMMUNES PREFECTURE CROIX ROUGE DPGR SHIME						
Prévention/Risque		Tous concernés par le risque !	CCSUD COMMUNES PREFECTURE CROIX ROUGE		EJUD COMMUNES PREFECTURE CROIX ROUGE				
Prévention/Risque		Habitat site 10	CCSUD COMMUNES ETAT		EJUD COMMUNES ETAT	Des sites faisabilité : cours			
Equipement publics		Modernisation de l'éclairage public	Commune de Kari Kari						
Equipement publics		Gestion des eaux pluviales	Commune de Kari Kari						
Habitat		RHI Quartier Mangrove Kari Kari	Commune de Kari Kari						
Habitat		RHI Quartier Hauts et Front de mer Kari-Bé	Commune de Kari Kari						
Habitat		RHI Village de M'bour	Commune de Kari Kari						
Developpement numérique		Transformation numérique des services de la collectivité	Commune de Kari Kari						
Equipement publics		Aménagement du cimetière de Nyambado	Commune de Bardié				620 000 €		
Equipement publics		Aménagement du cimetière de Msamroubou	Commune de Bardié				490 000 €		
Equipement publics		Aménagement du cimetière de Dapari	Commune de Bardié				400 000 €		
Equipement publics		Modernisation de l'éclairage public	Commune de Kari Kari						
Aménagement urbain et Habitat		RHI Quartier Mangrove Kari Kari	Commune de Kari Kari						
Aménagement urbain et Habitat		RHI Quartier Hauts et front de mer Kari-bé	Commune de Kari Kari						
Aménagement urbain et Habitat		RHI Village de M'bour	Commune de Kari Kari						
Developpement numérique		Transformation numérique des services de la collectivité	Commune de Kari Kari						





N° Obj strat	Nombre d'actions	
1	10	14%
2	41	57%
3	6	8%
4	6	8%
5	9	13%
Total général	72	100%

Maitre d'ouvrage	Nombre d'actions	
CC Sud seul	21	29%
CC Sud et partenaires	4	6%
Commune de Bandré	12	17%
Commune de Bouéni	16	22%
Commune de Chirongui	11	15%
Commune de Kani Keli	8	11%
Total général	72	100%

